

REVUE DE PRESSE S25

www.sada.co

Du 15.06 au 21.06.2015

Page 2 : Vive les coopératives !

Page 5 : Cristal union dit non à Tereos

Page 7 : Le bioplastique d'Avantium, le dernier défi de Tereos

Page 9 : Global Bioenergies : Invest Securities initie la couverture du titre à l'achat.

Page 10 : Projet contre projet, les syndicats de Saint-Louis Sucre présentent une alternative à la fin de la raffinerie

Page 12 : Marseille - Les ouvriers de Saint-Louis sucre dégagent leur plan B

Page 14 : Congo - La production de la Compagnie sucrière de 2015 estimée à 86 200 tonnes

Vive les coopératives !

(Publié le 16.06.2015 – www.lemonde.fr)



Le français Tereos, la coopérative d'origine picarde, est devenu en une dizaine d'années le deuxième sucrier européen. AFP

Les débats qui se sont tenus durant l'examen de la loi Macron ont montré que beaucoup de leaders d'opinion (élus, hauts fonctionnaires, analystes ou journalistes) n'avaient pas toujours une vision très précise du fonctionnement et de la place du secteur coopératif. Beaucoup assimilaient le statut des coopératives à celui d'organisme franchiseur.

D'autres cantonnaient l'économie sociale à un réseau d'entreprises, forcément petites, non marchandes, peuplées de bénévoles plus que de salariés, et agissant quasi exclusivement dans les services à la personne ou l'action sanitaire et sociale.

UN MILLION D'EMPLOIS EN FRANCE

Si, effectivement, l'économie sociale inclut ces pratiques et ces formes d'organisation, et même si elles en constituent la matrice originelle (par les coopératives ouvrières et les coopératives de consommateurs), ce secteur fait coexister différents projets qui revendiquent le primat de la finalité sociale dans leur action économique.

Et notamment des grandes coopératives agricoles et des groupements de commerçants indépendants, fers de lance de l'économie française.

Avec quelque 250 millions de salariés, les coopératives sont des acteurs majeurs et très concurrentiels de l'économie mondiale. Les 300 plus grandes de la planète cumulent un chiffre d'affaires équivalent au neuvième rang mondial en termes de produit intérieur brut, devançant l'Inde ou la Russie ! En France, 21 000 coopératives (de producteurs, de salariés, de consommateurs, d'agriculteurs, de commerçants...) fournissent plus d'un million d'emplois et génèrent environ 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Ce secteur fait coexister différents projets qui revendiquent le primat de la finalité sociale dans leur action économique

La pensée libérale a certes promu l'individualisme, l'esprit d'initiative et le risque, mais elle entretient une compétition darwinienne qui génère beaucoup de casse sociale. La pensée coopérative s'inspire d'un même esprit d'entreprise, mais compense les difficultés d'accès aux capitaux en regroupant les compétences et en organisant le travail en réseau. Elle assume d'être au service de ses membres – elle ne fait pas de profit pour elle-même – et de ses utilisateurs.

On ne s'engage pas dans le modèle coopératif par hasard et on n'y reste pas sans de solides convictions. L'attachement aux valeurs démocratiques et solidaires, la volonté de participer au développement du progrès social sont autant de principes qu'il convient de partager avant de se lancer dans une telle association.

VECTEUR D'ASCENSION SOCIALE

Cela se traduit concrètement par des règles de gouvernance parfois complexes, mais qui nourrissent au quotidien l'affectio societatis – c'est-à-dire l'égalité selon le principe « un homme = une voix » –, la transparence dans la gestion des outils communs et l'investissement bénévole dans la vie collective...

Ces exigences font du système coopératif un modèle accessible d'entrepreneuriat et un vecteur d'ascension sociale, permettant par exemple à des salariés de devenir chefs d'entreprise. Gouvernance décentralisée, plus grande place laissée à l'expérimentation, caractère non « opéable » des structures...

Voilà autant d'atouts qui font du Mouvement Desjardins (Canada), de Mondragon (Espagne), de HealthPartners (Etats-Unis), de Fonterra (Nouvelle-Zélande), de Zenkyoren (Japon), de Coop Italia ou d'E.Leclerc en France des chefs de file dans de nombreux secteurs de l'économie mondiale.

A l'heure des grands affrontements économiques entre mastodontes du Nasdaq ou du CAC 40, les coopératives doivent aujourd'hui faire front et démontrer leurs capacités d'adaptation. Elles doivent évoluer !

Emmanuel Macron a raison de dire qu'elles ne doivent pas cultiver la rente. Mais, a contrario, les laminer, ou simplement nier leur différence, laisserait la part trop belle à des

entreprises anonymes et à but strictement financier.

DÉFIS RELEVÉS

Nous ne contestons pas à l'Etat le droit de réguler, de veiller au respect des contrats et des conditions de concurrence. Mais nous nous opposerons toujours à toute discrimination à l'encontre des organisations coopérative.

Sans plaider naïvement les vertus d'une association capital-travail, constatons que l'esprit coopératif, dans l'histoire française du commerce comme de l'agriculture ou de la banque, a su relever les défis de la modernité et d'une concurrence accrue.

Alors que les nouvelles demandes sociales exigent que les entreprises inscrivent leur action dans un projet collectif plus responsable, les coopératives doivent pouvoir librement jouer leur partition sans obstacles spécifiques par rapport à leurs concurrentes capitalistes.

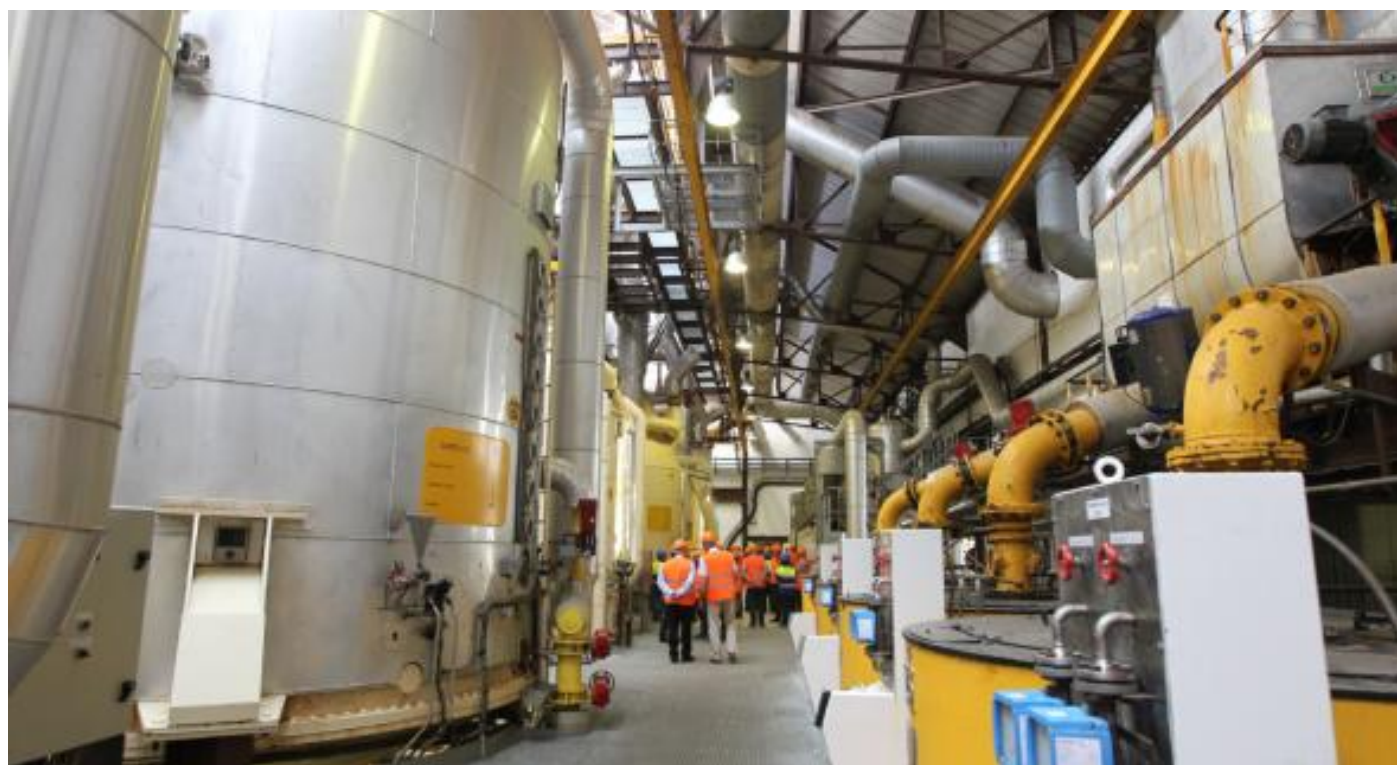
La défense des coopératives est bien un combat politique d'aujourd'hui !

Écrit par Michel- Edouard Leclerc (Président des centres E.Leclerc) et Michel Rocard (Ancien premier ministre)

Cristal union dit non à Tereos

(Publié le 15.06.2015 – www.aisnenouvelle.fr)

Les deux coopératives ne s'associeront pas à l'aube de la libéralisation du marché. Cristal union investit dans sa sucrerie de Sainte-Émilie.



Dans sa sucrerie de Sainte-Émilie, Cristal union investit 40 millions d'euros dans une nouvelle centrale de cogénération qui sera opérationnelle en 2018.

Le mariage avec Tereos (Béghin Say, La Perruche), c'est non. Point final. Le refus cinglant a été réaffirmé vendredi à la sucrerie Sainte-Émilie (Somme) où le groupe propriétaire Cristal union (Daddy), a présenté son projet d'une centrale de cogénération pour 2018, nécessitant un investissement de 40 millions d'euros. (lire ci-dessous). « Nous n'avons jamais fermé la porte pour débattre et réfléchir. Encore faut-il être respecté. Notre conseil d'administration a unanimement rejeté la proposition de Tereos. Même sur le fond, nous ne partageons pas avec eux, l'analyse, les approches et la stratégie. Grossir pour grossir cela ne nous intéresse pas », a déclaré avec fermeté le président de Cristal Union, Olivier de Bohan.

« Fondamentalement, nous ne partageons pas les chromosomes d'un groupe agrofinancier, a renchéri Alain Commissaire, directeur général de Cristal union. Notre groupe ne sera pas là demain pour réduire les dettes au Brésil de Tereos international. Il faut sortir de l'utopie de ce mariage ».

Toutes ces chicaneries dans l'agrobusiness ne peuvent s'apprécier qu'à l'aune de la libéralisation mondiale du marché du sucre et la phase d'incertitudes qui se profile à l'horizon pour des milliers de planteurs de Picardie. Il y a ceux qui travaillent pour l'une ou l'autre des coopératives, et une majorité de cultivateurs de betteraves qui peuvent alimenter les deux groupes et d'autres comme Saint-Louis sucre, du groupe allemand Südzucker. Et

qui donc demain pourront se tourner vers le plus offrant dans un contexte de fin de quotas et d'une tendance à la baisse des prix.

En attendant d'éventuelles tensions et surenchères, le groupe Cristal union a tenu à dérouler sa stratégie, trois jours après le bilan présenté par Tereos.

Propriétaire depuis octobre 2011 de la sucrerie de Sainte-Émilie à Villers-Faucon, au carrefour de la Somme, de l'Aisne et du Nord-Pas-de-Calais, Cristal union possède dix usines en Seine-Maritime, Champagne, au sud de Paris, près de Strasbourg et de Clermont-Ferrand.

Ses 1 100 planteurs-coopérateurs sur 16 000 hectares pour un rayon moyen de 22 km autour de Sainte-Émilie permettent la production d'un million et demi de tonnes de sucre par an. Ses dirigeants espèrent augmenter de 20 % leur production.

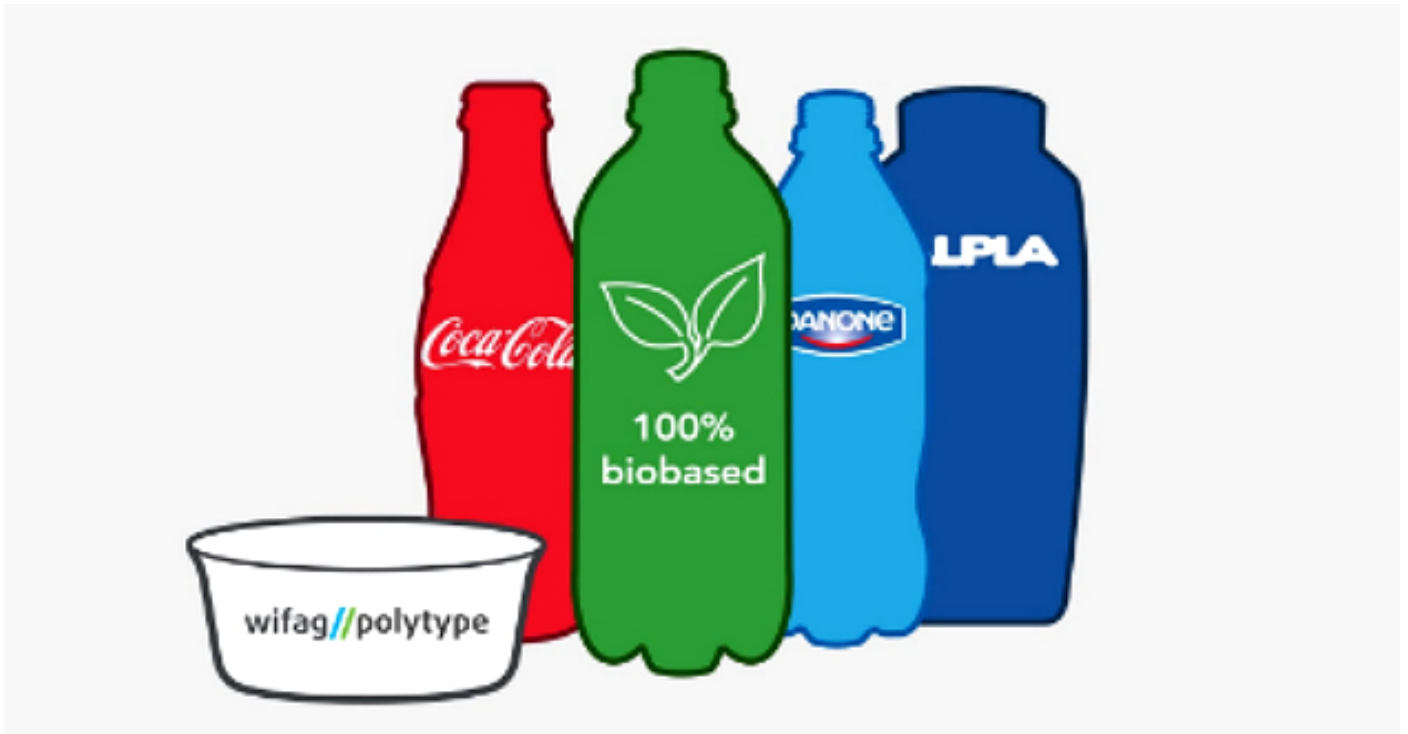
S'il revendique une culture de la proximité et rejette l'étiquette « d'agrofinancier », le groupe Cristal union se déploie aussi à l'étranger, avec une ambition affichée. Grâce à un partenariat « d'exception » avec American Sugar, Cristal union « envahit l'Europe », s'installe en Algérie et entre au capital d'une raffinerie à Brindisi (Italie). Les grandes stratégies ne font que commencer avec la fin des quotas européens.

Écrit par Nicolas TOTET.

Le bioplastique d'Avantium, le dernier défi de Tereos

(Publié le 16.06.2015 – www.agro-media.fr)

C'était annoncé, Avantium a signé un accord avec Tereos pour la production de son plastique 100 % d'origine biologique. ...



Avantium a annoncé avoir signé un accord avec Tereos pour la production de son bioplastique.

Après de nombreuses récompenses et collaborations célèbres, la société biotechnologique néerlandaise Avantium a signé un accord avec Tereos pour la production de son plastique 100 % d'origine biologique. Le fournisseur bioplastique progresse et risque de mettre un coup de booste à un marché établi!

Initialement créé comme un spin-off de Shell, Avantium est une société néerlandaise spécialisée dans le domaine de la recherche de pointe en catalytique. Le principal succès de l'entreprise réside dans la création d'un nouveau procédé capable de transformer les déchets végétaux en polyéthylène Furanoate (PEF). PEF est un polyester 100% d'origine biologique avec des propriétés mécaniques thermiques qui, en comparaison aux matériaux d'emballage existants, pourrait être l'une des meilleures alternatives au polyéthylène-téréphtalate (PET), un des plastiques les plus utilisés dans le monde.

UNE TECHNOLOGIE DÉJÀ PRIMÉE

Grâce à cette technologie, la société a déjà reçu les prix : Innovations Award en bioplastique (2013) et Société européenne Cleantech de l'année (2014). Outre ces nominations, Avantium a soulevé 36 millions d'euros auprès d'entreprises agro-industrielles prestigieuses telles que Danone et Coca-Cola. Selon le journal « Les Echos », la success story d'Avantium va de l'avant avec un accord d'exclusivité avec Tereos, le 5ème plus grand producteur de sucre dans le monde entier et leader français. Ce partenariat devrait conduire à la création d'une

unité de production de PEF à Lillebonne (France).

UNE IMPLANTATION STRATÉGIQUE DANS LES BIOCARBURANTS POUR TEREOS

Selon « Les Echos », Avantium a été la recherche d'un partenaire à long terme et les dirigeants e Tereos ont d'ores et déjà déclaré: «Nous pouvons fournir Avantium avec des matières premières adaptées. En outre, nous avons les capacités de R & D pour développer d'autres matières premières non alimentaires. Avantium voit aussi dans notre mise en œuvre internationale la possibilité de faire grandir le projet ailleurs ».

Le marché potentiel du bioplastique est aujourd'hui estimé à 91 milliards d'euros et Tereos a maintenant une excellente occasion d'entrer sur le marché des bouteilles en plastique, les films plastiques et les fibres (tapis).En outre, grâce à cet investissement, Tereos peut continuer sa diversification de la biotechnologie et récupérer son investissement coûteux dans des unités de production de biocarburants.

Global Bioenergies : Invest Securities initie la couverture du titre à l'achat.

(Publié le 16.06.2015 – www.zonebourse.com)

Evry, le 16 juin 2015 - Invest Securities initie la couverture du titre Global Bioenergies (Alternext Paris : ALGBE) avec un objectif de cours de 50,6€.

Invest Securities, banque d'investissement de la place parisienne, s'est spécialisée dans les small et mid cap, avec plus d'une centaine de valeurs suivies dans les technologies de l'information, les biotechnologies et les nouvelles énergies.

Après Gilbert Dupont, Edison Investment Research, Oddo Securities et Baader Bank, Invest Securities porte à cinq le nombre d'analystes financiers couvrant le titre ALGBE.

François-Henri Sahakian, Directeur Administratif et Financier de Global Bioenergies, commente : « En deux mois, le nombre d'analystes suivant Global Bioenergies est passé de trois à cinq. Cet intérêt grandissant pour Global Bioenergies est la conséquence du franchissement récent d'étapes clé (livraison d'un premier lot d'essence bio-sourcée, joint-venture avec Cristal Union pour porter le projet d'une première usine). La couverture du titre ALGBE par Invest Securities permettra d'augmenter encore la visibilité de Global Bioenergies sur la place financière européenne. ».

A propos de GLOBAL BIOENERGIES

Global Bioenergies est l'une des rares sociétés au monde et la seule en Europe à développer un procédé de conversion de ressources renouvelables en hydrocarbures par fermentation. La société s'est focalisée dans un premier temps sur la fabrication biologique d'isobutène, une des plus importantes briques élémentaires de la pétrochimie qui peut être convertie en carburants, plastiques, verre organique et élastomères. Global Bioenergies continue d'améliorer les performances de son procédé, mène des essais sur son unité pilote, a débuté la construction d'un démonstrateur industriel en Allemagne et prépare la première usine de pleine taille au travers d'une Joint-Venture avec Cristal Union nommée IBN-One. La société a également répliqué ce premier succès au propylène et au butadiène, deux autres molécules de la famille des oléfines gazeuses qui constituent le coeur de l'industrie pétrochimique. Global Bioenergies est cotée sur Alternext d'Euronext à Paris (FR0011052257 - ALGBE) et fait partie de l'indice Alternext Oseo Innovation.

Projet contre projet, les syndicats de Saint-Louis Sucre présentent une alternative à la fin de la raffinerie

(Publié le 19.06.2015 – www.go-met.com)

Les syndicats de Saint-Louis Sucre à Marseille proposent un projet alternatif pour éviter l'abandon du raffinage dans leur site de production.

Face au plan économique de la direction qui veut abandonner prochainement le raffinage de sucre de canne dans leur site de production, les syndicalistes CGT, FO et CFDT de Saint-Louis Sucre à Marseille ont planché sur un projet alternatif. Une délégation CGT devait le présenter mercredi 17 juin au ministère de l'Agriculture.

« Nous appelons à un moratoire pour mettre un temps d'arrêt à la fermeture », déclare Hélène Honde, membre du syndicat majoritaire, la CGT. C'est que le temps est compté. La direction devrait en effet enclencher son plan de licenciement dès le 1er juillet prochain. La déléguée syndicale ajoute même que « c'est une question d'indépendance alimentaire de la France ». Il faut rappeler que l'usine Saint-Louis Sucre, implantée depuis 1853 à Marseille dans le quartier dont elle porte le nom (15e arrondissement), est le dernier site de raffinage de sucre en France.

CONTEXTE, RETOUR SUR L'ORGANISATION DU CONFLIT

Cette situation est due notamment à une modification de l'organisation commune du marché du sucre. En effet, jusqu'à aujourd'hui, l'UE garantit un régime de quotas de production par pays membres et des prix de soutien. Concrètement, cela veut dire que les pays membres ont l'autorisation de baisser considérablement leur prix afin d'écouler leur stock sur le marché européen.

Mais ce système a été remis en cause par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui accuse l'Union européenne de dumping social et oblige depuis 2006 les producteurs de sucre européens à limiter leurs volumes d'exportation.

Après de nombreux reports, l'UE a cédé et annoncé la fin de la réglementation sucrière européenne en 2017. Une libéralisation du marché européen qui annonce « de mauvaises perspectives » selon la direction de Saint-Louis Sucre.

PLAN ÉCONOMIQUE DE LA DIRECTION CONTRE PROJET ALTERANTIF DES SALARIÉS

Décisions de la direction en janvier 2015 :

- Abandon du raffinage de sucre de canne
- Conserver uniquement une activité de conditionnement de sucre de betterave
- Besoin que de 50 employés sur les 129 actuellement à Saint-Louis Sucre.

Éléments du projet des syndicats :

Revue de presse S25 : www.sada.co

- Augmenter le volume de sucre, car la demande existe (en France, en particulier dans le sud, les pays du sud de l'Europe et même le Maghreb et l'Afrique noire, autrefois clients de l'usine)
- Maintient des emplois
- Pas de coût supplémentaire, car les outils sont déjà présents

« UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE »

Du côté de la direction, la justification de cette décision réside dans le fait que les prix ont chuté dès l'annonce de l'échéance par l'UE. De plus, raffiner le sucre de canne coûterait 150 euros de plus que la tonne de sucre de betterave.

Pour les syndicats, les deux produits sont complémentaires. « C'est comme les huiles, il y a l'huile d'olive et il y a les autres. Les pâtisseries par exemple préfèrent le sucre de canne, il faut donc continuer à le proposer », répond Aurélie Mascarin, une autre syndicaliste CGT. À l'argument selon lequel le sucre de canne coûte plus cher, les syndicalistes ne le démentent pas. « Oui la période est compliquée, mais il y a eu beaucoup de bénéfices ces dernières années, ajoute Fabien Trujillo. Les actionnaires ont empoché 800 millions d'euros de dividendes en 6 ans ».

Un salarié affirme même que les mauvais chiffres sont dus à la réduction du temps de travail. Il se demande même si le recentrage sur la production de sucre de betteraves ne serait pas un calcul pour affaiblir le site marseillais. Le sucre de betteraves est en effet jugé de moins bonne qualité que le sucre de canne. Saint-Louis Sucre est une filiale du groupe allemand, Südzucker, qui détient en dehors de l'usine marseillaise, deux autres usines en Europe et une autre hors du continent. Remis depuis deux semaines, la direction n'a pas encore réagi officiellement au projet des salariés.

À présent, ils s'en remettent aux politiques pour qu'ils se mobilisent afin de sauver la dernière usine de raffinage de sucre en France. Pour leur projet, les salariés ont fait appel l'expert-comptable Projexa, le même qui avait travaillé pour le cas de Fralib. Ils souhaitent, pour l'emploi local et le maintien de l'industrie dans les quartiers Nord de Marseille, que leur projet soit pareillement traité par les leaders politiques.

Écrit par Sittina YOUSOUF.

Marseille - Les ouvriers de Saint-Louis sucre dégagent leur plan B

(Publié le 17.06.2015 – www.laprovence.com)

Ils ne veulent pas voir disparaître leur raffinerie marseillaise mais la développer.



Les syndicats (CGT, FO, CFDT) ont présenté hier à la presse leur plan de relance de l'activité raffinage de leur usine. Saint-Louis Sucre a annoncé en janvier l'arrêt de cette filière. PHOTO DTA

Demain, il fera l'objet d'une question en comité d'entreprise. Ce plan "alternatif" de reconversion de leur usine, les salariés de Saint-Louis Sucre, mythique sucrerie des quartiers Nord de Marseille, l'ont déjà présenté à la presse hier matin. Filiale du groupe allemand Südzucker, Saint-Louis Sucre avait annoncé en début d'année l'arrêt de son activité raffinage. Ne devaient plus subsister sur le site marseillais que du conditionnement du sucre de betterave et 52 salariés sur les 129 actuels. Pas de licenciements, mais un plan de départ qui doit voir ses premiers volontaires s'en aller au 1er juillet.

Cela, les syndicats (CGT, CFDT, FO) s'y opposent farouchement : "À court terme, c'est la mort de notre site", prédisent-ils. Ils ont bouclé, avec l'aide de l'expert-comptable qui a déjà assisté les ex-Fralib, un plan B qui mise, au contraire, sur le développement du raffinage. "L'idée est de repartir à 80 000 tonnes dès l'année prochaine et de monter à 280 000 tonnes en 2018, précise Fabien Trujillo, délégué syndical CGT. On a su le faire par le passé, et avec la fin des quotas nationaux sur le sucre, on pourra exporter librement."

LA PRODUCTION POURRAIT DÉGAGER « 10 M€ DE BÉNÉFICES PAR AN »

Les salariés misent sur l'Algérie, l'Espagne, l'Italie et la Grèce pour vendre ce sucre de canne venu des Dom-Tom. "Notre direction nous dit que la canne n'est pas rentable, par rapport à la betterave, mais elle ne nous le démontre pas", assure le syndicaliste. Les ouvriers estiment que la production pourrait dégager "10 M€ de bénéfices par an" et permettrait d'embaucher 40 personnes supplémentaires. "Ça fera aussi 3 000 jours de vacation pour le port, contre 1

000 aujourd'hui. On a tous à y gagner."

"Farfelu" ce projet de relance ? "Cristal Union (groupe agro-industriel concurrent, NDLR) s'est déjà positionné sur le marché du Maghreb et de l'Italie et investit en ce sens", ajoute, confiant Fabien Trujillo, qui veut "remettre en avant le sucre de canne fabriqué dans le sud de la France". C'est une course contre la montre qui commence pour les salariés, qui vont devoir "aller chercher des contrats" à l'étranger, et seront reçus ce jour au ministère de l'Agriculture. Jean-Marc Coppola, conseiller régional Front de gauche, a de son côté écrit à Manuel Valls : "Il m'est difficile d'entendre les arguments de la direction en faveur d'une réduction de l'activité, alors que l'usine est rentable et que la société bénéficie d'environ 1,6 million d'aides de l'État au titre du Cice (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi)", souligne l'élu.

Écrit par Delphine TANGUY.

Congo - La production de la Compagnie sucrière de 2015 estimée à 86 200 tonnes

(Publié le 17.06.2015 – www.mediacongo.net)



La production de la Compagnie sucrière (ex-Kwilu-Ngongo), pour la campagne sucrière 2015, est estimée à 86.200 tonnes de sucre contre 83.304 tonnes en 2014, a appris l'ACP mardi 16 juin, d'une source proche du bureau de représentation de cette société à Kinshasa.

Pour cette entreprise, ces prévisions en hausse pourront être atteintes suite à l'amélioration du taux de sucre dans les cannes et surtout le niveau des conditions climatiques constatées au début de la campagne sucrière. La Compagnie sucrière dispose d'une superficie de plus de 20.000 hectares de plantations de cannes à sucre réparties dans 19 plantations. Elle emploie plus de 10.000 travailleurs saisonniers principalement les ouvriers commis au travail de coupe, plus de 120 cadres nationaux et une dizaine d'expatriés.

La Compagnie sucrière a réussi en outre à diversifier ses activités. C'est ainsi qu'elle a réalisé des activités connexes telles que la production des alcools bon goût et mauvais goût, des briques cuites ainsi que la liqueur appelée "Kwilu-Rum".

La compagnie sucrière s'emploie actuellement à rapprocher les consommateurs de Kinshasa par la réinstallation des entrepôts dans la capitale qui seront approvisionnés régulièrement en sucre produit à Kwilu-Ngongo, au Kongo Central. Les entrepôts de cette entreprise installés sur la route de poids lourds, dans la commune de la Gombe, avaient été fermés après le pillage de 1991.